

•  
•  
•  
•  
•  
•  
•

# PHILATELIE CUCHE SA

## CONDITIONS de LIVRAISONS Ventes aux enchères

1. La commission pour le fournisseur se monte à 10% du prix atteint.
2. Le montant total des prix de départ doit être supérieur à Fr. 1'000.-, aucun prix de départ n'étant inférieur à Fr. 100.-
3. Dès réception de la livraison, cette dernière est assurée par nos soins.
4. Chaque livraison doit être accompagnée d'un inventaire. Une copie de cet inventaire sera retournée au fournisseur comme accusé de réception.
5. Nous ne percevons aucun frais pour les photographies ou les invendus.
6. Les frais d'expertises nécessaires à la mise en vente d'un lot sont à la charge du fournisseur.
7. Concernant les expertises des timbres suisses, nous ne reconnaissons que les expertises des membres de l'Association suisse des experts philatéliques ASEP / SBPV. Les timbres-poste ou documents munis d'attestations d'autres experts ou d'anciennes attestations devront, si cela s'avère nécessaire, être au bénéfice d'une nouvelle attestation avec application du point No 6 ci-dessus.
8. Les prix de départ sont fixés par nos soins. Néanmoins, nous laissons le fournisseur émettre des recommandations que nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de prendre en considération.
9. Avant la vente, chaque fournisseur reçoit l'inventaire de ces lots, avec le texte et le prix qui figureront dans le catalogue. Une nouvelle liste, avec les numéros de lots, sera adressée ultérieurement aux fournisseurs.
10. Le décompte sera adressé aux fournisseurs dans le mois qui suit la vente aux enchères.
11. Par souci de simplification, les fournisseurs communiquent leur numéro de CCP ou de compte bancaire afin de procéder rapidement au règlement et éviter ainsi des frais de chèque.
12. Chaque fournisseur est tenu de nous indiquer s'il est assujéti à la TVA.
13. Des avances peuvent être consenties, selon accord lors de la livraison et selon des modalités à définir.
14. En cas de livraisons régulières, de livraisons importantes ou selon un accord spécial, certaines conditions peuvent être sujettes à modifications.
15. Ces conditions entrent immédiatement en vigueur et annulent toutes les conditions ou accords antérieurs.
16. Chaque fournisseur affirme reconnaître les conditions de livraison énoncées ci-dessus et déclare qu'il est bien le propriétaire légal des timbres et autres documents mis en vente. La société PHILATELIE CUCHE SA agissant au nom et pour le compte du fournisseur.

### Pour accord

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date et signature :

Tél. : 032-753.12.54      Fax : 032-753.90.50

Internet : [www.cuchephila.ch](http://www.cuchephila.ch)

E-Mail : [info@cuchephila.ch](mailto:info@cuchephila.ch)

TVA : 163.008

• • • • •